
Cahier de chant et récitation

Numéro d'inventaire : 2015.8.3017

Auteur(s) : Mireille Federici

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 20e siècle

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Cahier cousu, couverture papier bleue, 1ère de couverture avec dans ses 2/3 supérieurs la reproduction d'une oeuvre de Johanny Rave "Les fiançailles de Gyptis et de Protis", imprimée en noir entourée d'un cadre mouluré surmonté des armoiries de la ville de Marseille dont les lions ont été remplacés par une corne d'abondance et un caducée. Dans le 1/3 inférieur encadrés par 2 liserés " Ecole communale de ", "cours classe", "cahier de ..." non complétés, "à l'élève" complété par le nom de l'élève manuscrit en bleu. 4ème de couverture avec la "Table de multiplication" et en dessous, non complétés, "Devoirs... Assiduité", "Notes: leçons ... conduite..., application..., visa des parents..., l'institut...". Réglure seyès, encre violette, crayon de bois, encre rouge.

Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17 cm

Notes : Cahier divisé en 2 parties, récitations et chants. Récitations: - "Chant d'un vanneur de blé" Joachim du Bellay. - "Le laboureur et ses enfants", Jean de la Fontaine. - "Châteaux de Loire", Péguy. - Stella", Victor Hugo. - "A ma mère", Th. de Banville. Chants: - "La Marseillaise". - " Feu de bois". - "Sur la route d'amitié". - "Marchons dans le vent". - "la belle fille"; - "La dernière rose". - "Quand la feuille était verte". 4 feuillets comportent des problèmes mathématiques au crayon.

Mots-clés : Vocabulaire, récitations

Musique, chant et danse

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé

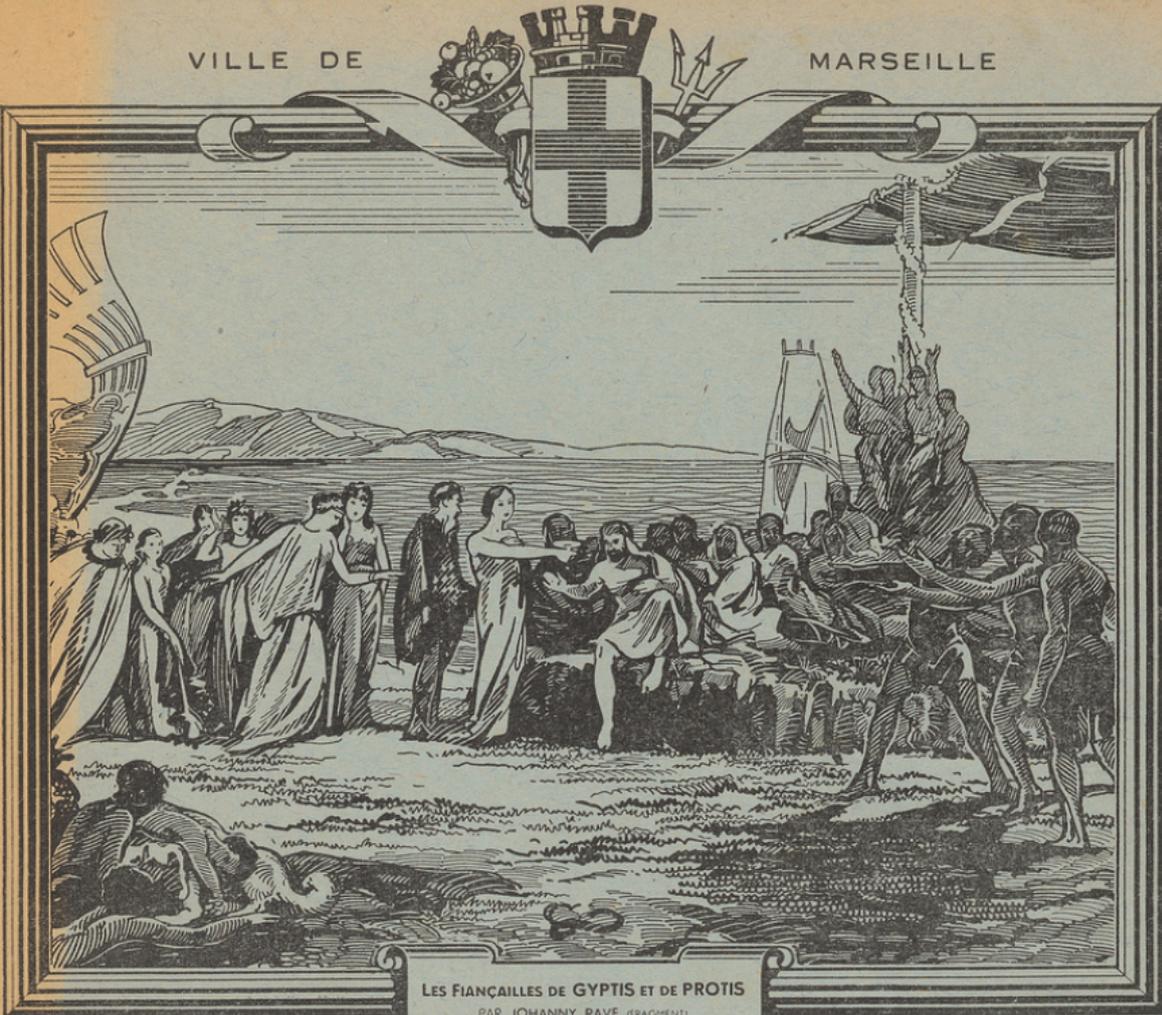
Commentaire pagination : 17 p. manuscrites sur 26 p.

Langue : Français

couv. ill.

VILLE DE

MARSEILLE



LES FIANÇAILLES DE GYPTIS ET DE PROTIS
PAR JOHANNY RAVE (FRANÇAIS)

École communale de _____
Cours _____ *classe*

Cahier d _____
à l'élève *Mirella Federici*

AVIS. — Les élèves doivent arriver quelques minutes avant les heures d'entrée, parfaitement propres et munis de tout ce qui leur sera nécessaire pendant la classe.



ABSENCES. — Nul ne doit s'absenter sans autorisation ; en cas d'urgence, les parents doivent aviser le professeur ou accompagner les enfants à la classe suivante.